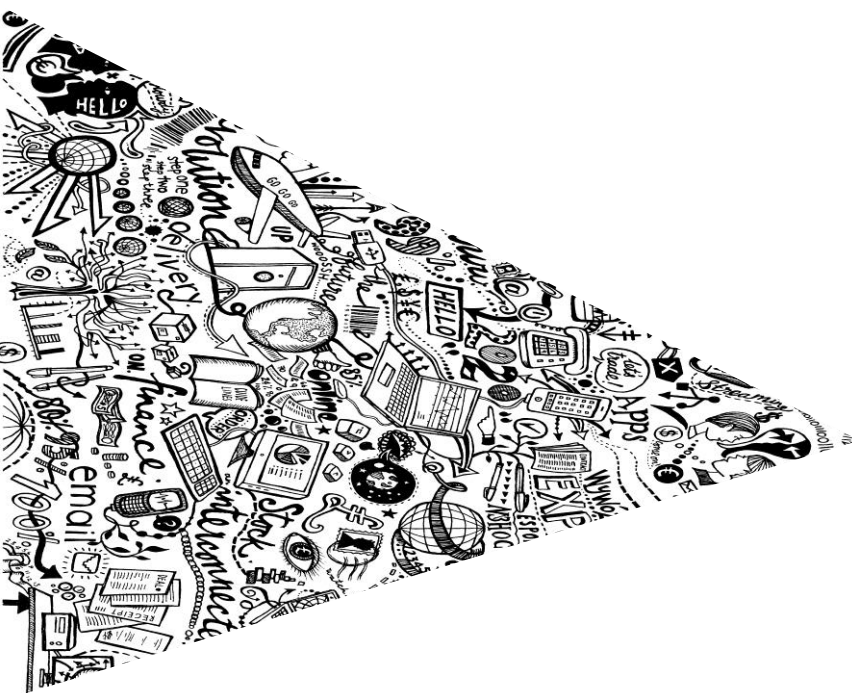




Fiche d'Identification de projet relatif au Lot 1

Le Plan d'Investissement du FBBC

Etude de Préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Appel d'Offre: GP600656

Sommaire

I. Introduction de Fiche Projet (FP)

II. Informations Générales

III. Analyse du projet

a) Aspect économique

b) Aspect juridique

c) Aspect opérationnel

d) Financement du projet

e) Analyse des risques

IV. Synthèse

I. Introduction de la Fiche d'Identification Projet

Objectif de la Fiche d'Identification Projet

- ▶ Dans le cadre de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, cette Fiche d'Identification Projet (FIP) se présente comme le document que tout Porteur de Projet (PP) - désireux de demander un financement auprès du Fonds Bleu - se doit de remplir.
- ▶ Le Consortium EY évaluera la maturité de chaque projet par le biais de l'examen de la présente fiche (c.-à-d. la FIP). Ainsi, l'exhaustivité et la clarté de la Fiche d'Identification Projet sont essentielles à la bonne analyse du Consortium EY.
- ▶ Cette FIP vise à collecter les principales informations relatives au projet qui permettront au Consortium EY de structurer et de promouvoir un pipeline de projets qui sous-tendra le futur Fonds Bleu.

II. Informations Générales

Identification du projet (1/2)

Identification du projet	
Nom du projet	Nom du projet: Promotion des petites centrales hydroélectriques pour alimenter des mini-réseaux afin d'assurer un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine" (PCH-RCA) Portée géographique du projet: ☒ National ☐ Multi Pays Dans le cas d'un projet multi-pays, indiquer le nom des pays participant au projet:
Typologie de projet	☐ Adaptation ☒ Atténuation ☐ Compensation Carbone
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (1/2)	Parmi les 24 programmes de l'économie bleue, sélectionnés par les Ministres de l'environnement de la CCBC dans quel programme s'inscrit votre projet? ☐ 1) Programme de développement de l'économie du transport durable sur le Bassin du Congo ☐ 2) Programme de développement de l'économie du système de suivi hydrométrique et météorologique ☐ 3) Programme de développement de l'économie de la pêche et l'aquaculture durables ☐ 4) Programme de l'économie de la pollution des plantes flottantes envahissantes ☒ 5) Programme de l'économie de l'hydroélectricité ☐ 6) Programme de l'économie de développement des systèmes d'irrigation et de drainage ☐ 7) Programme de développement de l'économie de l'eau et de l'assainissement ☐ 8) Programme de développement de l'économie des systèmes de gestion et de traitement des déchets solides déversés dans les cours d'eaux et les océans ☐ 9) Programme de développement de l'économie de traitement des eaux usées ☐ 10) Programme de développement de l'économie de l'approvisionnement en eau potable ☐ 11) Programme de l'économie de paiement pour services environnementaux (PSE) basés sur la gestion durable des eaux

II. Informations Générales

Identification du projet (2/2)

Identification du projet	
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (2/2)	☐ 12) Programme de lutte contre les érosions ☐ 13) Programme de développement de l'économie des mangroves ☐ 14) Programme de développement de l'écotourisme et loisirs dans les zones humides, fluviales, côtières et maritimes ☐ 15) Programme de développement des mécanismes de veille sanitaire, phytosanitaire et environnementale ☐ 16) Programme d'appui à la surveillance épidémiologique ☐ 17) Programme de développement de l'économie des savoir-faire traditionnels aquatiques ☐ 18) Programme de développement des compétences recherche scientifiques et innovations technologique ☐ 19) Programme de développement de la diplomatie de l'économie bleue ☐ 20) Programme de développement de l'économie côtière et des écosystèmes insulaires dans le bassin du Congo ☐ 21) Programme d'appui à la société civile et aux populations vulnérables (femme, jeunes, autochtones) ☐ 22) Programme transversal de communications sensibilisation, information, éducation et Marketing ☐ 23) Protection des populations des régions côtières aux événements extrêmes liés à l'eau ☐ 24) Gestion durable des ressources hydrauliques
Localisation du projet	Bangui et les 4 localités pilotes (Mbaïki, Boda, Gamboula, Bambari)
Durée du projet	Date de début du projet: 20 Juin 2018 Date de fin du projet: 20 Juin 2023 Si le projet est subdivisé en plusieurs phases, prière de fournir pour chacune d'elles les dates de début et de fin: N/A

II. Informations Générales

Identification du porteur de projet

Porteur de projet		
Nom et nature du porteur de projet (Entité Juridique)	1) Entité(s) légale(s) portant le projet? Ministère du Développement de l'Energie et des Ressources Hydrauliques 2) Dans l'hypothèse d'un projet multi-pays, quels sont les entités légales impliquées? Quelle(s) est(sont) la nature du(des) porteur(s) de projet? ☒ Public ☐ Privé ☐ ONG	
Point de contact du projet	Nom (Mr/Ms) : BINDO Prénom : Michel Responsabilité : Chef de projet	E-mail : michel.bindo@undp.org Mobile : +236 7520 2766
Partenaire 1 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Ministère du Développement de l'Energie et des Ressources Hydrauliques / Direction Générale de l'Agence Centrafricaine pour l'Electrification Rurale (ACER) Adresse du partenaire : Rue de l'Industrie B.P. 26 Bangui République Centrafricaine Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) : Thierry BEFIO NAMDENGANANA	Position du point de contact : Directeur Général de l'ACER E-mail du point de contact : befio1@yahoo.fr Mobile du point de contact : +236 75043164
Partenaire 2 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) Adresse du partenaire : Avenue de l'Indépendance BP 872, BANGUI – République Centrafricaine Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) : Edith Pulchérie ASSANI DAMIAN	Position du point de contact : E-mail du point de contact : edith.assani@undp.org Mobile du point de contact : +236 7556 2515
Partenaire 3 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :

II. Informations Générales

Contenu du projet (1/3)

Contenu du projet

A) Description du projet ?

En quoi consiste le projet proposé ? Le Porteur de Projet doit fournir une description claire et précise du projet (900 caractères – avec espace – maximum).

Pour aider le Gouvernement centrafricain à augmenter le taux d'accès des populations rurales à l'électricité, le PNUD a initié le Projet de "Promotion des petites centrales hydroélectriques pour alimenter des mini-réseaux afin d'assurer un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine" qui a obtenu l'adhésion du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Ce projet vise à promouvoir l'investissement dans les petites centrales hydroélectriques (PCH), pour alimenter des mini-réseaux, afin de fournir des services d'électricité dans les zones rurales et de formuler un modèle d'entreprise approprié devant assurer leur durabilité. Les ressources mobilisées permettront durant la période de 5 ans du projet, de construire 4 petites centrales hydroélectriques dans 4 localités pour fournir des services d'électricité à 15 000 ménages grâce à des mini-réseaux destinés à l'utilisation des ménages/communautés et permettant de promouvoir des activités génératrices de revenus. L'électrification de ces localités nécessitera la production d'environ 39 770 MWh d'électricité pendant la durée du projet avec une production annuelle de 14 535 MWh à maintenir sur les 25 ans de durée de vie des installations. L'usage de l'hydroélectricité permettra d'éviter 35 000 tonnes de CO2 au cours de la période de 5 ans du projet et 13 000 tonnes de CO2 par la suite, sur les 21 à 23 années restantes de la vie utile des équipements. Ainsi, il est envisagé que le pays puisse éviter 327 250 tonnes de CO2 durant toute la durée de vie des équipements (25 ans). Cet objectif sera atteint en introduisant un cadre propice à la promotion des investissements dans le développement des petites centrales hydroélectriques et en établissant un instrument financier qui facilitera la participation du secteur privé à l'électrification des villages par le biais de mini-réseaux issus des petites centrales hydroélectriques dans le pays.

II. Informations Générales

Contenu du projet (1/3)

Contenu du projet

B) Enjeux du projet ?

En quoi le projet servira-t-il à l'un ou plusieurs des quatre enjeux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (900 caractères – avec espace – maximum).:

- Enjeux 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo
- Enjeux 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN)
- Enjeux 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels
- Enjeux 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région

Enjeux 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo

Le Projet PCH permet de promouvoir l'électrification rurale en réseau et hors réseau et de contribuer par conséquent à l'atteinte des ODDs 7 (Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable) et 13 (Prendre d'urgence les mesures pour lutter contre les changements climatiques). L'énergie étant à la base de toute action de développement social et économique, l'accès à l'énergie aura un effet d'entraînement sur 15 des dix-sept ODDs et impactera directement les conditions de vie des populations. A cet égard, ce Projet permettra surtout de créer les conditions d'accélération de l'atteinte de tous ODDs en milieu rural centrafricain.

Un modèle d'opération, de maintenance et de gestion (O&M&M) durable sera développé et discuté avec le secteur privé et d'autres parties prenantes avant sa finalisation. Il comprendra les actions suivantes à mettre en œuvre : système de prise d'eau et de conduits, turbine, génératrice, poste de transformation et de distribution, appareillage de commande, etc. Le modèle O&M&M sélectionné sera rajusté, au besoin, pour satisfaire aux conditions d'exploitation dans lesquelles l'équipement est appelé à fonctionner. Un renforcement des capacités ciblé sera fourni aux parties prenantes concernées sur les procédures de l'O&M&M sélectionnée.

Enfin, sous l'hypothèse de l'intérêt généré par les petites centrales hydroélectriques lors de la mise en œuvre du projet et compte tenu de l'environnement favorable à l'investissement que le projet aurait créé, le potentiel de réplcation totale des petites centrales hydroélectriques en République Centrafricaine avec la participation des investisseurs du secteur privé (estimé à 40 MW sur les 10 prochaines années de «l'influence du projet», compte tenu du potentiel hydroélectrique de 2 000 MW du pays) est plusieurs fois supérieur à ce qui sera réalisé pendant les cinq ans de mise en œuvre du projet.

II. Informations Générales

Contenu du projet (1/3)

Contenu du projet

B) Enjeux du projet ?

En quoi le projet servira-t-il à l'un ou plusieurs des quatre enjeux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (900 caractères – avec espace – maximum).:

- Enjeux 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo
- Enjeux 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN)
- Enjeux 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels
- Enjeux 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région

Enjeux 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN)

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CDN), la République Centrafricaine (RCA) ambitionne de réduire ses émissions d'au moins 5% et 25% respectivement aux horizons 2030 et 2050 par rapport à ses émissions de référence BAU et d'augmenter son potentiel de séquestration. En bénéficiant de l'appui international, elle émettra en 2050 environ 33 076,1 kt éq-CO2 de moins par rapport aux émissions de référence annuelle. Elle ambitionne également de réduire les émissions des polluants climatiques de courte durée de vie, en anglais Short-Lived Climate Polluants (SLCP), dont la science a mis en évidence leur important potentiel de réchauffement du climat à court terme et leurs effets nocifs sur la santé, l'agriculture et les écosystèmes.

La motivation de ce projet est de permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par la consommation d'électricité de la collectivité abritant l'unité de production hydroélectrique ainsi que des émissions supplémentaires, grâce à la vente de l'électricité excédentaire au réseau. Soit une réduction totale des émissions des gaz à effet de serre par année de 7 000 tonnes d'équivalent CO2 et 327 250 tonnes en 25 ans. Il doit également permettre de réduire les principaux contaminants atmosphériques (PCA) à l'origine des problèmes de smog, de pluies acides et d'autres dangers pour la santé. Le groupe des PCA se compose notamment des polluants suivants : oxydes de soufre (SOx), oxydes d'azote (NOx), particules, monoxyde de carbone (CO), plomb et ozone troposphérique (O3). Les PCA proviennent de la production d'électricité par combustion de carburant diesel.

II. Informations Générales

Contenu du projet (1/3)

Contenu du projet

B) Enjeux du projet ?

En quoi le projet servira-t-il à l'un ou plusieurs des quatre enjeux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (900 caractères – avec espace – maximum).:

- Enjeux 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo
- Enjeux 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN)
- Enjeux 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels
- Enjeux 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région

Enjeux 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels

La structuration de la transition climatique du Bassin du Congo préconise la complémentarité des approches d'atténuation et d'adaptation, et la mission du Fonds bleu d'impulser l'économie circulaire et de rendre les pays moins dépendants des ressources forestières. Pour un pays comme la RCA, dépendant à environ 96% de la biomasse, le Projet PCH – RCA est bienvenu et participe à la mise en œuvre des deux approches « Atténuation et Adaptation ». Etant un projet d'hydroélectricité, sa contribution à l'évitement de l'émission CO2 n'est pas à démontrer. Cependant, la fourniture de l'énergie moderne aux zones rurales, crée les conditions d'une urbanisation et de la diversification de l'économie.

Enjeux 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région

La RCA, pays membre de la CEMAC, a adopté la Vision Partagée inscrite à l'Axe 1 du Programme économique régional de cette institution qui représente une nouvelle vision du développement de la région, par tous les acteurs (citoyens de la CEMAC, institutions communautaires, partenaires au développement, investisseurs internationaux) afin de renforcer leur adhésion, de mobiliser les énergies dans la bonne direction et de garantir une bonne mise en œuvre des programmes. Ainsi, conformément à l'Objectif stratégique 2 « assurer la déclinaison et l'appropriation du PER CEMAC au niveau de chaque Etat membre » la RCA et ses Partenaires ont fait du PER un document de référence de l'action communautaire. Son contenu est clairement défini et décliné aussi bien au niveau régional que national.

A ce titre, le Projet PCH – RCA s'inscrit dans l'Axe 3 « Intégration Physique et Aménagement du Territoire » en son Objectif Stratégique 7 « Bâtir un espace CEMAC intégré » qui consiste à de passer d'un espace communautaire relativement cloisonné à un espace communautaire intégré. La réalisation de ce Projet et sa vulgarisation participe à l'élargissement du réseau électrique centrafricain afin de faire jouer à la RCA son rôle de plateforme régional et de la préparer à l'interconnexion régionale.

II. Informations Générales

Contenu du projet (2/3)

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

- Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères – avec espace – maximum).

Objectif stratégique

Ce projet est cohérent avec la stratégie FEM-6 de lutte contre le changement climatique (*CCM-1, transfert de technologie, stratégies et politiques de soutien*) :

Objectif stratégique spécifique 1 :

Favoriser le financement et le développement opportuns des technologies à faibles émissions de carbone et des options d'atténuation, et en démontrer les effets

Objectif stratégique spécifique 2 :

Développer et mettre en œuvre un ensemble de mesures et d'initiatives stratégiques innovantes pour encourager la mise en place de mesures d'atténuation

Objectif opérationnel

Ce projet est cohérent avec les grandes priorités du gouvernement inscrites au 3^{ème} pilier du RCPCA.

Objectif spécifique 1 :

Renforcer le cadre institutionnel et juridique pour le développement du sous-secteur de l'électricité.

Le Projet vient de doter la RCA de deux documents. Le premier est un cadre institutionnel et juridique favorable à la promotion de l'électrification rurale et au développement des énergies nouvelles et renouvelables. Ce Document permettra au Gouvernement de disposer d'un cadre de référence pour le dialogue et la concertation avec tous les acteurs de développement du sous-secteur de l'électricité qui définit les politiques et les investissements proches des populations rurales.

Composé d'une politique énergétique décentralisée et de modèles de concession et de cahier de charges pour l'exploitation et la fourniture des services publics d'électricité dans les zones rurales, ce Document fixe des objectifs, définit les rôles des différents acteurs et favorise le développement des énergies nouvelles renouvelables. Le second participe à l'appui apporté au Gouvernement pour la création d'un fonds national de garantie et d'investissement. En effet, tant pour les professionnels des banques que pour les opérateurs privés, une préoccupation majeure a toujours été la nécessité de mettre en place un fonds de garantie en vue de soutenir les développeurs privés et de rassurer les banques. La création et l'opérationnalisation de ce Fonds dont le projet de loi est en examen à l'Assemblée Nationales, permet d'améliorer les conditions de financement des opérateurs économiques intervenant dans les grappes sectorielles porteuses notamment l'exploitation indépendante de l'électricité afin d'accroître durablement leur productivité.

Objectif spécifique 2 :

Construire des microcentrales hydroélectriques dans des localités régionales.

Le projet proposé, consiste en la construction de 4 petites centrales hydroélectriques « au fil de l'eau » de puissance voisine de 500 KW. Les distances entre les sites du projet et les centres des localités retenues, sont comprises entre 1,5 et 13 km environ. Tous les sites sont accessibles. Les capacités seront dimensionnées pour une large autonomie.

II. Informations Générales

Contenu du projet (2/3)

D) Populations cibles du projet

Quels sont les bénéficiaires directs (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné ?

Quels sont les bénéficiaires indirects (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné (populations qui vont bénéficier du service ou de la valeur ajoutée générée par les bénéficiaires directs)?

(900 caractères – avec espace – maximum).

La réalisation des Petites Centrales Hydroélectriques dans les 4 localités (Mbaïki, Boda, Gamboula et Bambari) permettra d'alimenter environ 15 000 ménages soit 90 000 bénéficiaires directs, en considérant qu'un ménage compte 6 personnes en moyenne.

Ces 4 localités regroupent environ 95 000 habitants qui vont indirectement bénéficier des activités génératrices de revenus, de la création de très petites entreprises sources d'emplois, de l'électrification des centres scolaires, des centres de santé, services administratifs locaux, etc.

II. Informations Générales

Contenu du projet (3/3)

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN
- Impact sur les ODD
- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental
- Impacts en matière d'Adaptation
- Impacts en matière d'Atténuation
- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)
- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

(1700 caractères – avec espace – maximum).

1) **Impacts généraux**

Impact sur la CDN

Les estimations conséquentielles de réduction des émissions post-projet liées uniquement à la capacité supplémentaire de 35 MW - sur la base d'un scénario politique conservateur et d'un facteur de causalité FEM de 80% (approche descendante) - peuvent être calculées à 4 550 000 tonnes de CO2 évitées, ce qui se traduit par un coût de réduction de 0,52 dollar des fonds du FEM par tonne évitée. Dans le cas de l'approche ascendante, avec un facteur de réplication de 3 (compte tenu du potentiel de transformation du marché et du développement de capacité associé), les émissions post-projet conséquentielles sont estimées à 780 000 tonnes de CO2.

Impact sur les ODD

La promotion du développement de la petite hydroélectricité dans les zones rurales, participe à l'amélioration des conditions de vie et à l'augmentation de l'accès des populations de ces zones à l'électricité. Ainsi, ce projet contribue à l'atteinte de « l'ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable » dont l'unique Cible est : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, et modernes à un coût abordable avec comme principaux indicateurs : (i) Proportion de la population ayant accès à l'électricité et (ii) Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propre.

L'énergie étant le moteur de tout développement économique et social, la mise en œuvre de l'ODD 7 notamment la promotion de l'électrification rurale ouvre des horizons favorables à l'émergence des régions centrafricaines et positionne la RCA sur la trajectoire de l'atteinte des autres ODD.

II. Informations Générales

Contenu du projet (3/3)

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN
- Impact sur les ODD
- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental
- Impacts en matière d'Adaptation
- Impacts en matière d'Atténuation
- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)
- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

(1700 caractères – avec espace – maximum).

2) Impacts spécifiques

Impact Environnemental notamment en matière d'Adaptation

La technologie de l'hydroélectricité a fait ses preuves dans le monde et présente plusieurs intérêts : fiabilité, souplesse de fonctionnement et durée de vie prolongée. Les projets hydroélectriques offrent d'autres avantages parmi lesquels une source d'énergie renouvelable continue, l'absence d'émissions de gaz à effet de serre et des principaux contaminants atmosphériques ou autres polluants, des impacts environnementaux minimes sur la région et une perturbation minimale de la faune, de la flore et des écosystèmes locaux ainsi que de l'utilisation traditionnelle du territoire.

Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)

Le genre sera intégré dans toutes les activités prévues par le projet. Le développement et l'exploitation des PCH alimentant des mini-réseaux dans un premier temps devraient être dominés par les hommes parce que les femmes sont généralement absentes des secteurs considérés comme trop techniques et qui nécessitent de lourds investissements en capital. Cependant, même sans le savoir-faire technique, les femmes d'affaires peuvent recruter des ingénieurs dans leur équipe et gérer avec succès une PCH avec mini-réseau. En sélectionnant les promoteurs privés pour les 4 sites de la Composante 3, les femmes entrepreneurs seront fortement encouragées à postuler. En ce qui concerne le renforcement des capacités, l'accent sera mis sur l'inclusion d'autant de femmes que d'hommes et en particulier sur la formation de nouveaux diplômés du secondaire et du collège, un groupe qui pourrait avoir une plus grande présence de jeunes femmes.

II. Informations Générales

Contenu du projet (3/3)

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN
- Impact sur les ODD
- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental
- Impacts en matière d'Adaptation
- Impacts en matière d'Atténuation
- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)
- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

(1700 caractères – avec espace – maximum).

Du côté de la demande, l'accès à l'électricité aidera à créer ou à développer de petites entreprises. La Composante 3 (produit 3.5) ciblera les groupes de femmes et les femmes entrepreneurs individuelles. En outre, les développeurs de projets seront sensibilisés à la manière de répondre aux différents besoins en électricité des hommes et des femmes. Par exemple, en consultant la population, les promoteurs de projets devraient veiller à ce que les femmes soient bien représentées et soient rassemblées dans un environnement qui leur permette d'exprimer librement leur opinion. Dans les études de la demande, les hommes et les femmes devraient être interrogés. En général, seuls les chefs de ménage (en majorité des hommes) sont interrogés sur leur opinion, ce qui ne reflète pas toujours les besoins des femmes dans le ménage. Les ménages dirigés par des femmes constituent un groupe particulièrement vulnérable qui devrait bénéficier d'un « tarif social » ou de conditions de paiement souples. Les données entièrement représentatives de la population cible aideront le concepteur à concevoir une approche marketing inclusive qui, à son tour, élargira la base de clientèle.

Le Projet vient de doter le Gouvernement centrafricain d'un Document de politique énergétique décentralisée qui prend en compte le genre en son Objectif spécifique 2 : Assurer l'accès aux services énergétiques modernes d'origine renouvelable, abordables et durables à toutes les populations des zones rurales urbaines et non urbaines et l'Axe 7 : Promotion du genre comme levier de la modernisation du monde rural. Par ailleurs, la mise en œuvre du plan d'action proposé par l'étude pour l'intégration du genre réalisée par le projet permettra de maintenir le niveau « Gender Marker 2 » du Projet. Cette cote sera fortement consolidée si le Projet développe l'idée projet d'autonomisation des femmes proposée par cette étude.

Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

Le gouvernement vient d'adopter une loi sur le partenariat public – privé. En appuyant la RCA à disposer d'instruments et outils permettant d'opérationnaliser le fonds national de garantie et d'investissement dès l'adoption la loi qui crée le fonds, le PNUD à travers le Projet contribue la promotion d'une nouvelle génération du leadership industriel dont les activités favoriseront l'emploi et la croissance. La fourniture de l'énergie moderne à ces régions rurales, favorisera le développement du petit commerce, des Activités Génératrices de Revenus, la valeur ajoutée aux produits agricole grâce à la transformation et la conservation.

III. Analyse du projet

Aspect Economique

Aspect économique		
Budget du projet	(en USD) 19,303,000 Disponible 3,225,000 USD dont: - Fonds pour l’Environnement Mondial (FEM) : 2,645,000 USD - Programme des Nations Unies pour le Développement : 580,000 USD	
Génération de revenus	Est-ce que le projet génère du revenus? ☒ Oui* ☐ Non	
Estimation des revenus	Sur combien d’années, avez-vous estimé les revenus? : 25 ans Total des revenus sur cette période: 1,135,296 (en USD)	
Estimation des coûts fixes (achat de matériel, location, les salaires etc.) L’étude de préféaisabilité en cours fournira tous ses coûts	Coût Fixe (en USD)	Achat de matériel : 12 599 704,40 Location du terrain : Salaires : Honoraires de conseillers (avocat, expert comptable...) : Coûts d’amortissements : Autres:
	Coût Variable (en USD)	Achat de matières premières : Taxe: Gaz, Essence, Eau : Autres :

* Prière de fournir l’ensemble des justificatifs (business plan, prévisions, flux de trésorerie, etc.)

III. Analyse du projet

Aspect Juridique

Aspect juridique		
Porteur de projet	Conformité légale, fiscale et administrative du porteur de projet	Est-ce que le porteur de projet est conforme avec les aspects légaux, fiscaux et administratives? N/A (Porteur de projet pour le moment est le gouvernement à travers le PNUD) ☐ Oui* ☐ Non
	Contrats clients	Est-ce que le porteur de projet possède des contrats commerciaux liés à son projet? N/A ☐ Oui* ☐ Non Pour quel montant en USD?
Projet	Autorisations et permis	Est-ce que le projet possède l'ensemble des autorisations et des permis (constructions, inscription auprès du greffe etc....) afin de commencer le projet? Utilité publique, des documents seront délivrés après étude de faisabilité ☐ Oui* ☐ Non
	Autorisations environnementales	Est-ce que le projet possède les autorisations/certifications environnementales Envisagées après l'étude de faisabilité notamment l'étude environnementale ☐ Oui* ☐ Non

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs

III. Analyse du projet

Aspect Opérationnel

Aspect opérationnel			
Plan d'actions	Capacité Techniques pour exécuter le projet : Est-ce qu'un organigramme détaillé a été établi avec les CVs appropriés ?		
	☒ Oui* ☐ Non		
	Est-ce que les études techniques préalables de faisabilité on été réalisées?		
	Processus de sélection du cabinet d'étude international en cours		
	☐ Oui* ☒ Non		
Maturité de la chaine de valeur	Est-ce qu'un planning d'exécution a été bien défini?		
	En cours avec l'étude de faisabilité		
	☐ Oui* ☒ Non		
	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire l'impact sociétal et environnemental du projet?		
	En cours avec l'étude de faisabilité		
☐ Oui* ☒ Non			
Projet encore porté par le gouvernement à travers le PNUD	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaine logistique?	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaine de production?	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire son service client?
	☐ Oui* ☐ Non	☐ Oui* ☐ Non	☐ Oui* ☐ Non

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs



III. Analyse du projet

Financement du projet

Financement du projet		
Total investissement	En USD: 19,303,000	
Modèle de financement	Quel est le montant apporté par le porteur de projet? (gouvernement) 600,000 (USD) Quelle est la source de l'apport personnel? (Plusieurs choix possible) ☒ Fonds propres ☐ Dette ☒ Subvention Montant: 600,000 Montant: Montant: 14 977 849,87	
Mode d'intervention espérée du Fonds Bleu (besoin pour fiabiliser la faisabilité du projet)	Quel est le mode d'intervention que le porteur de projet espère du Fonds Bleu? (Plusieurs choix possible) <u>Fonds propres</u> ☐ Prise de participation de l'entité du porteur de projet ☐ Prise de participation au niveau des projets <u>Dette</u> ☐ Avances remboursables ☐ Prêt ☐ Garantie d'emprunt <u>Subvention</u> ☒ Subvention 14 977 849,87 USD	

III. Analyse du projet

Analyse des risques

Risque du projet Prière de décrire les risques des projets sur les aspects suivants		
Risques endogènes	Risque opérationnel	Le cadre d'amélioration des affaires du pays est insuffisant pour encourager le secteur privé à investir dans des petites centrales hydroélectriques avec des mini-réseaux pour l'électrification rurale
	Risque économique	La pauvreté généralisée de la population, exacerbée par les crises successives que le pays a connues depuis des décennies ayant abouti à perte régulière des sources de revenus durables, peut affaiblir la capacité de payer les services d'électricité.
	Risque juridique	Aucun risque identifié
	Risque financier	Insuffisance des ressources complémentaire pour l'achat des équipements pour les installations et le transport
Risques exogènes	Risque politique	La République Centrafricaine est dans une situation de conflit depuis 2012 avec 80% du territoire occupés par les groupes armés. Sur les 4 sites pilotes du projet, un seul est en zone d'insécurité modérée.
	Risque naturel (incendie, inondation, glissement de terrain, érosion)	Perturbation du cycle hydrologique
	Autres	

IV. Synthèse

Synthèse des informations du projet	
Nom du projet	Promotion des petites centrales hydroélectriques pour alimenter des mini-réseaux afin d’assurer un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine" (PCH-RCA)
Périmètre géographique du projet	Bangui et les 4 localités pilotes (Mbaïki, Boda, Gamboula, Bambari)
Nom et nature du porteur de projet	Ministère du Développement de l’Energie et des Ressources Hydrauliques
N° du programme sectoriel (1 à 24)	5) Programme de l’économie de l’hydroélectricité
Composantes du projet	
Budget du projet (USD)	USD 19,303,000
Calendrier du projet	20 Juin 2018 – 20 Juin 2023

EY | Assurance | Tax | Transactions | Advisory

About EY

EY is a global leader in assurance, tax, transaction and advisory services. The insights and quality services we deliver help build trust and confidence in the capital markets and in economies the world over. We develop outstanding leaders who team to deliver on our promises to all of our stakeholders. In so doing, we play a critical role in building a better working world for our people, for our clients and for our communities.

EY refers to the global organization, and may refer to one or more, of the member firms of Ernst & Young Global Limited, each of which is a separate legal entity. Ernst & Young Global Limited, a UK company limited by guarantee, does not provide services to clients. For more information about our organization, please visit ey.com.

© 2019 EYGM Limited.
All Rights Reserved.

EYG no. DL1621

ED none

This material has been prepared for general informational purposes only and is not intended to be relied upon as accounting, tax, or other professional advice. Please refer to your advisors for specific advice.